Image not found or type unknown

# Le lycée perd un dossier pour le baccalauréat

Par **Emmyramet**, le **19/11/2011** à **10:56**

bonjour à tous

Mon fils en terminal bac pro en ce moment va passer son bac à la fin de l'année. Il a fait des stages durant ces trois ans au lycée qui lui permettrait en terminal de passez son bac pro. A chaque fin de stage mon fils doit rendre une fiche disant qu'il était en stage . Ensuite hier toute sa classe reçoit une feuille disant qu'ils pourront passer leur bac mais mon fils ne l'a pas eu.En effet le lycée affirme qu'il n'avait jamais rendu durant ces trois ans les feuilles disant qu'il était en stage. Donc aujourd'hui d'après le lycée mon fils n'a pas le droit de passer son bac alors qu'il a durement travaillé pendant trois ans et a rendu ses feuilles après chaque stage. Que puis-je faire ? Puis-je porter plainte ? Est-ce qu'il y a des moyens de s'arranger avec le lycée ? De plus le lycée ne veut rien savoir et ne désire aucune discussion avec moi .

Par **Domil**, le **19/11/2011** à **13:13**

Vous êtes sure que votre fils a rendu les dites feuilles ?

Par **Emmyramet**, le **21/11/2011** à **18:14**

oui sûr

Par **Claralea**, le **21/11/2011** à **18:43**

Ne peut-il se rapprocher des societes chez qui il a fait ses stages, ils doivent avoir un double des conventions de stage

En plus, j'y pense, mais c'est impossible que votre fils ait pu faire 3 ans sans jamais rendre ses rapports de stage, ils sont demandés par les professeurs et celui qui ne les rapporterait pas, ce serait automatiquement marqué quelque part. C'est surprenant que le lycee n'a meme pas les remarques de ses professeurs precisants qu'il ne presentait jamais ses rapports de stage depuis 3 ans et qu'il ait passé ses classes à chaque fois...

Par **Emmyramet**, le **24/11/2011** à **09:09**

c'est ce que nous allons essayer de faire merci pour votre réponse . La difficulté sera de recontacter les entreprises dans lesquelles il a travaillé il y a trois ans maintenant . Je pense surtout que le lycée a perdu ce dossier et veut remettre la faute sur mon fils .

Par **Claralea**, le **24/11/2011** à **21:22**

Ma fille fait un BTS tourisme et si elle n'avait pas remis ses conventions et rapports de stage l'annee derniere, son annee n'aurait pas ete validée, idem pour cette annee où son unique stage est deja terminé

J'imagine qu'il en est de meme pour un Bac Pro, comment votre fils aurait-il pu faire 3 annees, passer en classe superieure sans jamais avoir remis ses conventions et rapport de stage

Sur qu'ils ont du perdre son dossier et ça c'est aussi leur problème

Il n'a gardé aucun double ?

Par **Emmyramet**, le **28/11/2011** à **21:02**

non aucun il veut porter plainte contre le lycée mais je ne sais pas comment ça va se passer je m’inquiète. Pour l'instant rien n'avance et le lycée affirme toujours que c'est de sa faute .

Par **Claralea**, le **28/11/2011** à **21:23**

Si votre fils est majeur, etant sans ressource, il a droit à l'aide juridique gratuite. Il pourrait ainsi porter plainte contre le lycee pour ses 3 annees de perdues avec l'aide d'un avocat

Mais qu'il commence de son coté à lister les societes où il a fait des stages, tranquillement, ça devrait lui revenir. Et puis les contacter

Par **Emmyramet**, le **02/12/2011** à **21:31**

merci pour votre aide nous allons porter plainte.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés